



CH-3003 Berne

fedpol, MROS

Aux intermédiaires financiers

Berne, le 13.11.2017

Information concernant l'introduction d'un nouveau système de traitement des données au MROS

Mesdames, Messieurs,

Le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent MROS va introduire un nouveau système de réception et de traitement des communications de soupçons, qui permettra aux intermédiaires financiers de communiquer leurs soupçons par l'intermédiaire d'un portail en ligne.

Quels sont les changements et les avantages induits par le nouveau système?

- Les communications de soupçons, leurs annexes et les informations supplémentaires adressées au MROS par les intermédiaires financiers devront être saisies et remises uniquement par l'intermédiaire du portail en ligne.
- Les documents à remettre au MROS sur demande de celui-ci ne devront plus être faxés ni transmis par la poste, mais être envoyés à travers ledit portail.
- Le chargement d'importants volumes de données pourra être effectué par le biais d'une interface XML.

Quand le nouveau système sera-t-il introduit?

Le passage définitif au nouveau système de traitement des données est prévu pour le début de l'année 2019. Il n'est pas envisagé d'exploiter parallèlement le système actuel et le nouveau système. Les intermédiaires financiers seront informés suffisamment tôt de la date exacte du changement, de même que de la formation qui leur est destinée et qui est prévue pour le 3^e trimestre 2018.

Quelles sont les démarches à entreprendre dans l'intervalle?

Afin de simplifier l'établissement des communications, le chargement électronique des données pourra être effectué de manière automatisée, par le biais d'une interface XML. Une saisie manuelle effectuée par l'intermédiaire financier sera toujours possible, mais elle pourrait nécessiter un certain investissement en temps, notamment pour des volumes de données particulièrement importants (par ex. nombreuses transactions). Aux intermédiaires financiers qui souhaitent utiliser la possibilité de charger électroniquement les données par le biais de l'interface XML, le MROS recommande de prévoir et de mettre en œuvre le plus tôt possible les dispositions internes qui s'imposent sur le plan organisationnel. Pendant le premier trimestre 2018, le MROS communiquera les détails techniques relatifs à la structure de l'interface XML.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à:

Interlocuteur pour l'interface XML

Daniel Waber (chef de projet / 058 463 00 86 / daniel.waber@isc-ejpd.admin.ch)

Contact pour toute autre question

goaml.info@fedpol.admin.ch ou 058 463 40 40

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Office fédéral de la police fedpol



Stiliano Ordolli
Chef du MROS